

## Compte-rendu de la réunion du 5 Novembre 2008

**Présents :** Philippe GUERDER, Adjoint Responsable, Jean-Paul MUSSOT, Rapporteur, Patricia CLERC, Serge MELIERES, Claude URBAIN, Jacques BRULPORT, Emile DROZ-VINCENT, Michel PAUMIER

**Excusés :** Nathalie MAILLOT-MARCELIN, Jean-Luc PILOD

**Participait également :** Ghislaine BULLE, Secrétaire de Mairie

**Ordre du Jour :** - Examen du Budget Supplémentaire 2008  
- Point sur les travaux des sous-commissions

### Budget Supplémentaire 2008

L'Adjoint présente à la Commission les motivations et éléments structurants du BS. 3 motifs principaux, entraînant des engagements budgétaires significatifs, ont conduit à son élaboration :

- les honoraires, liés notamment à des missions spécifiques.
  - les décisions de la nouvelle équipe, avec, en particulier, le recrutement de personnel nouveau
  - des ajustements nécessaires dans la mesure où le BP avait du être préparé très tôt (avant les élections) avec un certain manque de lisibilité sur différents postes
- Ces éléments amènent au dépassement d'un certain nombre de chapitres de Fonctionnement ; dès lors le BS est obligatoire.

Au titre du **Fonctionnement**, la Commission a pris acte des principales modifications :

\* En dépenses :

à titre exceptionnel ou en opportunité :

- l'étude MARPA facturée par la MSA pour 9.000 €(avec une recette à venir)
- les honoraires complémentaires pour 11.000 €
- le concours financier pour l'UFCV et TEMPADO, globalement budgété par la Commune pour 40.000 € mais qui trouve une contrepartie en recettes
- l'entretien des bâtiments, avec notamment les dépenses liées à la remise en état de matériel municipal récemment dégradé (qui trouveront également leur contrepartie en recettes)
- au titre de l'entretien des voies et réseaux, une commande de petits travaux pour 22.000 €

à titre plus durable, en application de récentes décisions :

- les crédits liés au personnel nouveau, que la Commune aura à supporter en année pleine à compter de 2009 (auxquels s'ajouteront des indemnités spécifiques pour perte d'emploi sur la période restant à courir)
- les intérêts financiers relatifs au nouvel emprunt contracté
- Enfin, la réintégration de la taxe foncière sur la gendarmerie, la période d'exonération ayant été atteinte

\* En recettes, on notera :

Les compensations ou contreparties sur certaines opérations déjà évoquées  
Des ressources fiscales abondées, en fonction des récentes informations obtenues

Enfin, une valorisation intéressante des travaux réalisés en régie (dont on retrouvera la traduction en Investissements)

*La section de Fonctionnement ressort ainsi à 1.945.196,00 €, pour un excédent de 282.466 € proposés de virer à la section d'Investissements.*

Au titre des **Investissements**, des décisions modificatives successives ont déjà permis de donner suite à un certain nombre de besoins.

S'agissant du BS : 2 postes principaux de dépenses ressortent :

- Un crédit nouveau de 40.000 € lié à la restructuration de la Mairie
- Le remboursement du capital, pour 32.878 € du nouvel emprunt contracté

On peut ajouter à ces 2 postes, des investissements informatiques de modernisation pour 7.000 €

Le total des dépenses nouvelles s'élève ainsi à 79.691 €

En recettes, on note :

- Le montant de l'emprunt déjà évoqué pour 147.000 €
- Une subvention ADEME bienvenue de 7.464 €

*La section d'Investissements ressort ainsi à 1.851.631,00 €.*

***Après ses travaux, la Commission Economie-Finances émet un avis favorable sur le Budget Supplémentaire pour 2008 ainsi présenté.***

### **Capacités d'Investissement**

Le Maire a souhaité qu'un travail soit mené pour identifier les marges de manœuvre du mandat. L'objectif est ainsi de disposer des éléments budgétaires qui permettraient de planifier les engagements sur la période du mandat.

Cette importante question, abordée rapidement, sera de nouveau évoquée en présence du Maire.

### **Information/Sensibilisation des Elus**

Le conducteur de la formation des Elus est adopté par la Commission, avec différentes références à l'appui.

Elle sera proposée aux Elus en début d'année 2009, au plus proche de l'examen du Budget Primitif pour 2009. Sa forme reste à déterminer : soit lors d'une séance spéciale, soit immédiatement avant l'examen du BP proprement dit.

Ceci étant, l'Adjoint aux Finances présentera, dès l'examen du BS 2008, quelques principes fondamentaux au Conseil Municipal.

### **Suivi budgétaire / ventilation des comptes par destination**

Rappel des enjeux :

- séparer les dépenses de fonctionnement et les dépenses d'investissement
- donner une importance particulière à l'analyse des dépenses pour obtenir un certain niveau

de résultat par activité

-continuer de suivre les investissements par projet (avec possibilité de les rattacher ensuite à une activité)

-bien prendre en compte le niveau global de coût annuel, pour ne pas se disperser

Sur ces bases, la Commission approuve définitivement la proposition de ventilation selon activités suivantes :

- Gendarmerie
- Affaires scolaires et périscolaires (avec regroupement Maternelle, Primaire et Périscolaire)
- Voirie, Eclairage Public
- Développement Durable et Cadre de Vie
- Jeunesse
- Sports, Loisirs, Culture
- Social (dont CCAS)
- Démocratie Locale (Fonctionnement de la Mairie, Vacances Elus, Communication,...)
- Divers (autres dépenses susceptibles d'être ventilées seulement en fin d'exercice)

NB : une fois ces sections entérinées, il conviendra d'identifier précisément leur contenu.

### **Contrats souscrits par la Commune**

Contrats et conventions en cours ont été recensés et analysés.

A ce titre, dans un souci de simplification et d'amélioration, différentes dispositions ont été prises :

- au titre des assurances, les contrats ont été dénoncés à titre conservatoire (celui concernant le Personnel excepté) et une consultation sera lancée,

- au titre des matériels de reprographie, les contrats en cours ont été renégociés pour aboutir à une échéance commune en mars 2009 de telle sorte qu'une consultation correspondante soit également lancée.